cette lettre ce que je vous télégraphiais dans ma dépêche :

Monsieur André Buffet, vous êtes un royal menteur.

DÉROULÈDE.

Ajoutons qu'un rédacteur du *Gaulois* a vu hier à Gênes M. Déroulède, qui lui a dit :

Je n'ai pas de nouvelles de M. Buffet et j'ai reçu de Barrès une dépêche m'annonçant que la première entrevue des quatre témoins aura lieu seulement demain, à trois heures. Je suis très contrarié de tous ces retards qui, après les lettres et dépêches échangées avec M. Buffet, me semblent inexplicables.

Je trouve également très étranges certaines interviews, mais c'est à mes témoins qu'il appartient d'en faire l'observation et je compte qu'ils n'y manqueront pas.

La collection de Bériot

Nous avons mentionné, hier, en quelques lignes, les heureux résultats de la vente de Bériot : 388,950 francs pour 77 tableaux et une demi-douzaine d'aquarelles. Joignons-y quelques indications de détail qui ne paraîtront superflues à personne, car, en accentuant le triomphe de Jongkind, elles marquent l'entrée définitive dans l'histoire du premier, sinon du plus grand, des maîtres impressionnistes.

Jongkind avait passé toute sa vie dans un isolement d'autant plus étroit qu'il était complètement illettré. Jamais il n'a pu parvenir à parler correctement le français, à plus forte raison à l'écrire. Ses fréquentations ont toujours été des plus humbles, et le prix qu'on lui offrait de ses tableaux s'en est naturellement ressenti : les meilleurs ne lui ont pas été payés 500 francs. Il en est résulté pour son œuvre un discrédit qui n'a commencé à s'effacer que depuis peu. La journée d'hier a levé une fois pour toutes l'interdit qui pesait sur lui. Il a repris avec un éclat triomphal la place que lui assignent les bons juges, la première, en tête du mouvement impressionniste, et, du coup, ses prix ont triplé.

Le morceau que nous considérions, parmi les quatorze tableaux signés de lui, comme le spécimen le plus caractéristique et le plus lumineux de sa manière, une *Vue de Maasluis, en Hollande*, a donné lieu entre deux amateurs, MM. Laurent, de Paris, et Vasnier, chef de la maison Pommery, de Reims, à une lutte épique. M. Laurent l'a emporté, en fin de compte, à 31,100. Les *Patineurs en Hollande* ont été adjugés pour 19,000 francs à M. Rosenberg ; le *Canal à Dordrecht* pour 16,600 à M. Vasnier ; *Rotterdam la nuit*, pour 12,700 à M. Danthon ; *Marseille*, pour 10,000 à M. Durand-Ruel ; les *Patineurs à Oberschie*, pour 9,000 à Mme Berne-Bellecour ; la *Vue de Nevers*, pour 8,000 à MM. Bernheim jeunes. Même les plus petites toiles et les plus anciennes ont atteint des prix très supérieurs, et de beaucoup, aux prix demandés par l'expert.

Franc succès pour les Harpignies : 10,950 la *Maison reflétée* (à M. Vasnier) ; 7,000 les *Sangliers*, à MM. Arnold et Tripp ; 14,800 les *Chênes de Château-Renard* ; 9,700 les *Laveuses dans le Bourbonnais*, à M. Allard ; 4,000 la *Campagne de Rome*, et 8,250 la *Rivière*, à MM. Arnold et Tripp.

Les Boudin, en raison de leur nombre, ont obtenu des résultats moins égaux. Les belles pièces ne s'en sont pas moins vendues avec le même entrain que de coutume : 7,200 le *Casino de Trouville*, à MM. Boussod et Valadon ; 12,950 le *Port d'Anvers* ; 5,800, *Portrieux*, à MM. Bernheim jeunes ; 4,000 le *Marché aux poissons* ; 5,000 *Sur la plage*, à M. Feydeau ; 2,000 la *Plage de Trouville*, à M. Tooth ; 2,600 le *Bassin du commerce*, au même.

Un superbe Monet, la *Vue de Paris, prise des jardins de l'Infante*, a été adjugé pour 10,300 francs à MM. Bernheim jeunes. L'admirable tableau de Courbet, les *Rochers d'Ornans*, a subi, grâce à son isolement dans cette collection impressionniste, une sérieuse défaveur. Ce morceau d'une lumière intense et d'une exécution vraiment merveilleuse ne s'est vendu que 4,200 francs.

La bibliothèque de M. Guyot de Villeneuve

La seconde et dernière vente des livres de feu M. Guyot de Villeneuve, l'éminent président de la Société des bibliophiles français, annoncée pour le 25 mars, dispersera la collection la plus considérable peut-être qui ait jamais été réunie en éditions originales des grands écrivains français.

Parmi les auteurs du seizième siècle, le Villon de 1533, le Marot de 1533 et de 1545, le Bonaventure des Périers de 1544, les œuvres de Rabelais de 1542 et de 1547, le Ronsard de 1567 et enfin le Malherbe sur grand papier, de 1630, aux armes de de Thou attirent très justement l'attention.

Mais l'époque de prédilection de M. Guyot de Villeneuve était visiblement le grand siècle. Dans les séries des œuvres de La Fontaine, de Boileau, de Corneille, de Molière et de Racine, tous les exemplaires seraient à citer. Bornons-nous à noter l'édition originale des *Contes* de La Fontaine, puis, deux livres plus rares encore : l'exemplaire en reliure ancienne de l'édition de 1673 des œuvres de Molière, dont on ne connaît que cinq exemplaires en cette condition, et l'exemplaire de l'édition de 1682 aux armes de La Reynie.

Lorsque cette édition de 1682 parut, divers feuillets furent changés par ordre supérieur et leur rédaction modifiée. M. de la Reynie, bibliophile émérite en même temps que lieutenant de police, eut l'idée de conserver un spécimen de l'ouvrage dans son état primitif. C'est de ce spécimen qu'il s'agit.

Parmi les œuvres de Racine, l'exemplaire d'*Esther* offert par Racine à Mme de Maintenon avec un envoi de sa main est une des pièces remarquables de la collection.

Signalons aussi la rarissime édition originale des *Contes* de Perrault, l'édition originale de *Télémaque*, imprimée clandestinement sans nom d'éditeur et supprimée par ordre de Louis XIV ; le précieux recueil des « Divers Portraits », 1659, aux armes de la Grande Mademoiselle, dont il n'existe qu'un autre exemplaire connu à la Bibliothèque nationale, les *Nouvelles* de Cervantes aux armes de Louis XIV, les *Chroniques de Pologne* aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

Tous ces livres se recommandent par des provenances célèbres ou d'irréprochables reliures. Il y a un Rabelais de 1547, dont la reliure mosaïque de Cuzin, véritable pièce d'orfèvrerie, est un pur chef-d'œuvre, et un exemplaire de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, 1558, dont la reliure doublée est une des plus belles qui soient sorties des mains du relieur Trautz.

L'histoire du théâtre renferme de curieux recueils de dessins et de miniatures, l'histoire de Paris et la série des Entrées de somptueux recueils d'estampes.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Mardi 12 mars. — La dépression qui était hier dans l'est de la France et le nord de l'Italie s'éloigne vers le nord-ouest (Memel, 753 mm.) ; une nouvelle se rapproche des côtes nord-ouest des Iles-Britanniques où le baromètre baisse par vent de sud-ouest.

Les fortes pressions des Açores s'avancent ce matin jusqu'au Portugal.

Le vent est faible d'entre nord et ouest sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Europe ; en France, on signale de la neige dans l'est et le centre.

On a recueilli 15 mm. d'eau à Nancy, 6 à Limoges, 2 à Paris.

La température a monté sur les Iles-Britaniques et le nord-ouest de la France ; elle était ce matin de —5° à Haparanda, +4° à Paris, 17° à Malte.

On notait —6° au puy de Dôme et au mont Aigoual, —10° au mont Mounier, —15° au pic du Midi.

En France, la température va se relever et se rapprocher de la normale ; quelques averses sont encore probables dans l'Est.

A Paris, hier, pluie et neige.

Température moyenne +3°, inférieure de 3° à la normale (6°).

Depuis hier, midi, température maxima : +4° ; minima 2°6.

A la tour Eiffel, max. 3°, min. —0°2.

Baromètre à sept heures du matin, 760 mm. ; en hausse à midi.

Monte-Carlo, 8 h. matin +11, midi +15°. Magnifique.

Parc Saint-Maur. — Température du 12 mars 1901

1 heure matin,	1°7	1 heure soir,	1°5
4 —	1°2	4 —	1°6
7 —	0°6	7 —	2°0
10 —	1°3	10 —	2°8

Situation particulière aux ports

La mer est un peu agitée.

PRONOSTICS MÉTÉOROLOGIQUES. — M. Jules Capré, le météorologiste du château de Chillon, en Suisse, dont les pronostics que nous publions chaque mois sont appréciés, nous signale, à nouveau, comme jour critique de ce mois-ci, le 23 mars. Ce sera, dit-il, un jour extradangereux pour Madagascar, le canal de Moçambique, la République sud-africaine, la Réunion, Maurice, les Comores, Djibouti et Aden, en un mot, pour tous les pays situés entre le 24e et le 55e Est et le 17e parallèle Nord et Sud. Il y a neuf chances sur onze, d'après M. J. Capré, pour que ces contrées soient visitées par des cyclones ou des ouragans d'une grande violence. A noter tout particulièrement, dans cet ordre d'idées, les régions situées entre les 40e et 42e Est et la Réunion, Maurice et Madagascar, dans l'après-midi ou la soirée du 23 mars.

AU MUSÉUM. — Toute une série d'animaux intéressants vient d'entrer à la ménagerie du Muséum. Les uns lui ont été offerts : un mouflon de Corse (*ovis musimon*), qu'a donné M. Edouard Lockroy ; une harpie féroce (*harpya destructor*), qu'a envoyée M. J. Lebon. D'autres ont été achetés : une paire de bouquetins d'Espagne et une autre de yacks noirs. Enfin quatre pumas sont nés en cage des superbes animaux qu'avait offerts il y a deux ans Mme Sarah Bernhardt.

Les collections des différentes galeries se sont également enrichies de dons importants.

M. Almada Negreiros, délégué colonial du gouvernement portugais, a offert au directeur du Muséum, M. Edmond Perrier, une série d'oiseaux de l'île de San-Thomé, série qui figurait à l'Exposition de 1900.

Le docteur Decorse a envoyé d'Ambovombe (Madagascar) des plantes, des insectes, des mollusques, des ossements de tortues et des fragments d'œufs d'æpiornis.

M. G. Thoiré, administrateur colonial à la Côte d'Ivoire, a fait don de peaux de pangolin et de serpents de diverses espèces.

Enfin M. Gay, chargé de mission à la Guyane, a envoyé neuf colis remplis de collections faites dans notre colonie.

LA CAISSE DES ÉCOLES DU 14e ARRONDISSEMENT. — Dimanche ont eu lieu à la mairie du 14e arrondissement les élections pour le renouvellement de neuf membres du conseil d'administration de la caisse des écoles.

La liste de concentration républicaine a passé tout entière.

RÉCLAMATIONS DES EMPLOYÉS DE COMMERCE. — Dans les soirées de dimanche et d'hier, un certain nombre d'employés de commerce se sont réunis au quartier latin et ont manifesté devant les magasins des commerçants qui n'ont pas consenti à fermer le dimanche, à midi, et la semaine, à huit heures du soir. Ils ont parcouru le boulevard Saint-Michel, groupés en colonnes, et criant en chœur : « Fermeture ! fermeture ! » Hier soir, M. Rozier, conseiller municipal du quartier d'Amérique, s'était joint à eux et marchait à leur tête, aux côtés de M. Jamard, président de l'Association des employés.

Les officiers de paix des 5e et 6e arrondissements, MM. Picot et Millet, ont dû intervenir, pour dissiper les manifestants ; les cris de ceux-ci, en effet, commençaient à provoquer sur le boulevard une certaine effervescence. Une arrestation a été opérée par M. Ducrocq, commissaire de police du quartier de la Monnaie, pour tapage nocturne ; mais le jeune homme arrêté a été remis en liberté. A onze heures, le boulevard avait repris son aspect habituel.

L'ODYSSÉE D'UN COMBATTANT BOER. — Un pauvre diable, fort mal vêtu et semblant exténué de fatigue, s'est présenté hier au commissariat de police de la place Vendôme. En quelques phrases mal compréhensibles, car il parlait indistinctement le français, le malheureux raconta son histoire.

Combattant à Pretoria, il fit avec Cronjé toute la campagne, fut pris avec son général et emmené à Sainte-Hélène par les Anglais. Mais il n'avait qu'un désir : s'évader. Il combinait sans cesse des plans, qui tous échouèrent, lorsqu'il découvrit par hasard un souterrain qui conduisait hors du camp où les prisonniers boers étaient enfermés, mais avait été en partie comblé par les soldats anglais.

Après s'être procuré un morceau de fer, le prisonnier se glissa la nuit dans le souterrain et commença d'y percer une ouverture. Chaque nuit il venait à son travail et deux mois plus tard le passage était libre.

Se glissant hors de sa couchette, le Boer profita d'une nuit très sombre pour suivre le souterrain en rampant jusqu'à la mer. Il se jeta à la nage pour atteindre le port, s'y dissimula jusqu'au matin, et au petit jour put gagner un bateau allemand ancré tout proche. Il se cacha dans une soute et ne fut vu par personne.

Le lendemain, le bateau s'éloigna, et, deux jours après, le cuisinier du bord trouva l'évadé blotti entre deux caisses et à moitié mort de faim. On le releva, on lui donna quelque nourriture et des vêtements, et le capitaine consentit à le transporter jusqu'à Cherbourg. Il y fut débarqué, il y a huit jours, avec dix francs dans sa poche.

A Cherbourg, le Boer vint à Paris à pied. Mais hier, sa dernière pièce disparue, il se mit à la recherche du consulat des Républiques sud-africaines, et, ne le trouvant pas, il entra chez un commissaire de police pour demander qu'on l'y conduisît. Exténué de faim et de fatigue, il était près de s'évanouir.

On fit prendre à ce malheureux du bouillon, puis un agent l'accompagna jusqu'au consulat du Transvaal, où des secours immédiats lui ont été donnés.

UNE FEMME QUI AIME BIEN SON MARI. — M. P..., maître blanchisseur à Boulogne, a été heureux, hier, d'avoir une femme courageuse, vigoureuse et dévouée, car, sans elle, il eût passé un bien mauvais quart d'heure.

Vers cinq heures de l'après-midi, les deux époux, assis côte à côte dans leur voiture, étaient occupés à livrer dans Paris le linge de leurs clients. A l'angle de la rue du Four et de la rue de Rennes, un fiacre qui descendait cette dernière rue tourna trop court et vint heurter la voiture des blanchisseurs. Le cheval du fiacre glissa. Le cocher eut toutes les peines du monde à le relever. Lorsqu'il eut achevé cette besogne, il se retourna contre M. P... et se mit à l'injurier violemment. M. P... descendit aussitôt, et les deux hommes se colletèrent.

Le blanchisseur ne fut pas le plus fort. Le cocher le coucha par terre, lui mit le genou sur la poitrine, et se mit à l'assommer. Ce que voyant, Mme P... sauta sur la chaussée, retira un de ses sabots et se mit à frapper sur la tête de l'ennemi, mais si vigoureusement qu'au bout de cinq minutes le cocher, baigné dans son sang, s'abattait, évanoui. Les gardiens de la paix intervinrent alors. Ils durent disperser l'attroupement qui s'était formé, et au milieu duquel des querelles naissaient, les uns prenant parti pour la valeureuse Mme P..., et les autres pour sa victime.

M. Lagaillarde, commissaire de police du quartier de l'Odéon, a fait transporter le cocher blessé, d'abord à l'hôpital de la Pitié, où les pansements nécessaires ont été faits, puis à son domicile.

HOMMAGE A UN SAUVETEUR. — Il y a un mois, le *Temps* signalait le quadruple sauvetage accompli par le soldat Clément, de la 8e section d'ouvriers militaires d'administration à Dijon, qui, en promenade, le 10 février dernier, à Fontaine-lès-Dijon, se jetait, à quatre reprises différentes, dans la mare du village pour retirer d'un creux profond de 3 à 4 mètres d'imprudents enfants qui, glissant sur cette mare trop légèrement gelée pour soutenir leur poids, tombèrent à l'eau et dont trois auraient infailliblement péri sans ce secours immédiat.

A la suite de cet acte de courage, les habitants de Fontaine avaient fait une souscription en faveur de ce courageux militaire, qui, libéré ces jours derniers, est aujourd'hui rentré à Gueugnon (Saône-et-Loire) dans sa famille dont il est l'aîné de neuf enfants. La souscription produisit 200 francs, mais Clément refusa de les accepter.

Devant ce refus les habitants de Fontaine ont décidé d'offrir à Clément un objet qui perpétuât dans sa famille le souvenir de son courage et de son désintéressement. Ils ont fait frapper une médaille en or, de 57 millimètres, dont la face principale présente un sujet, *Patria*, signé Ad. Rivet.

Au revers, on lit cette inscription : « La commune de Fontaine-lès-Dijon. — Souvenir du sauvetage de quatre enfants engloutis sous la glace. — A Jean Clément, 10 février 1901. »

D'autre part, l'autorité militaire a proposé d'office ce brave sauveteur pour la médaille militaire.

NAUFRAGE D'UN PAQUEBOT FRANÇAIS. — Notre correspondant particulier nous télégraphie de Liverpool que le vapeur français *Uruguay*, de la Compagnie des chargeurs réunis, est en perdition sur la Côte-d'Or, à Adjonah, près Sekondi, point de départ du chemin de fer de Coumassie.

Les passagers ont été transférés sur le vapeur anglais *Bonny* ; un autre vapeur anglais est sur les lieux.

INFORMATIONS DIVERSES

— Les deux grandes associations des « Journalistes républicains » et des « Journalistes parisiens » préparent leur fête annuelle au profit des caisses de secours des veuves et des orphelins.

Une tombola sera tirée dont tous les billets seront gagnants. Les lots seront reçus avec reconnaissance par M. Calmes, agent comptable de l'Association des journalistes républicains, 46, rue Vivienne, jusqu'au 30 mars.

Tableaux modernes. — La maison Arthur Tooth et fils, de Londres, installée, depuis peu, 41, boulevard des Capucines, vient d'y ouvrir une luxueuse galerie destinée à des expositions de tableaux et de gravures modernes. Elle l'inaugure par une trentaine de morceaux, aquarelles et études peintes, où Gaston Latouche a donné carrière à sa fantaisie et par une remarquable série d'eaux-fortes dues au maître Bracquemond.

CHOSES DE PARIS

La carte à payer

Deux mois ont passé depuis que le Conseil municipal, en vertu de la loi de 1897, supprima les droits prélevés sur les vins, les bières, les cidres, etc. Ce fut, pour beaucoup d'électeurs, une surprise agréable et, tout à la joie, on fit en province d'importantes commandes des boissons désormais affranchies de taxes. Puis, chacun retourna à ses petites affaires, satisfait d'avoir entamé la Bastille de l'octroi, d'avoir vu se réaliser un progrès...

La chose serait presque oubliée si, revers inévitable d'une aussi belle médaille, il n'allait maintenant falloir solder ce qu'on appelle des « différences ». On a bien pu abolir un impôt qui pesait iniquement sur la plus grande partie de la population ; mais cela a creusé un gouffre profond dans les recettes de la ville. Et comme celle-ci a toujours les mêmes besoins d'argent, elle a bien été obligée de chercher ailleurs des ressources ; elle a donc créé des « taxes de remplacement ». Et ce n'est pas sans un petit mouvement d'humeur qu'on les verra prochainement apparaître dans la missive annuelle du percepteur : la carte à payer.

Profitons de ce que le quart d'heure de Rabelais n'est pas encore arrivé pour dire à chacun ce qu'il devra payer, en le comparant à ce qu'il payait autrefois. Peut-être, l'étonnement étant moins grand, la pilule semblera-t-elle moins amère.

Les taxes de remplacement adoptées par le Conseil municipal sont de natures diverses ; les unes frappent indistinctement propriétaires et locataires ; d'autres sont spéciales, soit aux premiers, soit aux seconds ; d'autres, enfin, atteignent seulement le locataire, mais seront recouvrées par l'intermédiaire des propriétaires.

L'impôt commun d'abord : c'est celui de la « taxe personnelle », qu'on ne payait pas à Paris, jusqu'à présent, parce que la loi permet d'en prélever le montant sur le revenu de l'octroi et qu'on profitait de cette permission. Les recettes d'octroi ont diminué : la taxe sera désormais perçue. Et c'est 2 fr. 25 par an qu'on demandera à tout habitant, propriétaire ou locataire.

Que payeront, de plus, les propriétaires ? Net : 2 fr. 50 sur le revenu de leurs propriétés bâties, ce revenu étant évalué, pour les maisons d'habitation, aux trois quarts de la valeur locative, et pour les usines aux trois cinquièmes de cette même valeur locative.

Quant aux locataires, on leur demandera d'acquitter :

1° Deux taxes de 1 0/0 : l'une sur le loyer d'habitation, l'autre sur les locaux commerciaux et industriels ;

2° Une taxe sur les ordures ménagères.

La taxe locative de 1 0/0 ne visera, comme toutes les autres d'ailleurs, que les contribuables payant un loyer supérieur à 500 francs ; exception faite, bien entendu, pour les propriétaires qui, logés dans leurs maisons, seraient leurs propres locataires, exception faite aussi pour les patentés, et pour les possesseurs de pied-à-terre.

Quant à la taxe sur les ordures ménagères, elle sera bien payée par le locataire à raison de 0 fr. 80 par 100 francs de loyer ; mais c'est le propriétaire qui la perceva pour en reverser le montant au fisc, à raison de 1 fr. 066 0/0 sur le revenu net des propriétés bâties (maisons), déduction faite des loyers inférieurs à 500 francs.

Voilà donc, de façon très précise et d'après les renseignements puisés par nous à la meilleure source, les charges qui résulteront des nouvelles taxes. Mais il faut y ajouter celles qui résulteront de la réforme du mode de perception de la contribution personnelle-mobilière.

Jusqu'à présent celle-ci était calculée, non sur le loyer exact, mais sur le loyer *matriciel*, qui ne représentait que les 4/5es du loyer exact. Et le « centime le franc » variait suivant l'importance de ce dernier ; il allait de 6 50 0/0 (loyer de 501 francs), à 12 60 0/0 (loyers inférieurs à 1,100 francs), le dégrèvement des loyers moyens étant compensé par un prélèvement annuel total de quatre millions et demi sur l'octroi.

Les quatre millions et demi ont disparu avec l'octroi sur les boissons et le « centime le franc », pour produire les mêmes ressources, a dû être augmenté : il est de 13 35 pour 1901. Mais comme on n'a pas, cependant, voulu frapper, au delà de justes limites les loyers moyens, précédemment dégrevés, on a imaginé d'appliquer le centime le franc à *tous* les loyers supérieurs à 500 francs, mais après avoir uniformément retranché de chacun d'eux une somme fixe de 375 francs, représentant le minimum non imposable.

Et c'est ainsi que, taxes de remplacement et contribution mobilière additionnées, on arrive aux résultats suivants pour différents chiffres de loyers que nous allons envisager :

AUTREFOIS

LOYERS de	LOYER matriciel 4/5e du loyer	CENTIME le franc	TOTAL de la contribution mobilière
600	480	7 50 0/0	36 »
800	640	9 50 0/0	60 80
1.000	800	11 50 0/0	92 »
2.000	1.600	12 60 0/0	201 60
5.000	4.000	12 60 0/0	504 »
10.000	8.000	12 60 0/0	1.008 »

AUJOURD'HUI

Loyer de	Contribution mobilière (Loyer — 375 f. / 13,35 / 100)	TAXE personnelle 2 fr. 25	TAXE locative (Loyer / 100)	TAXE ordures ménagères (0.80 loyer / 100)	TOTAL des contributions
600	30 03	2 25	6	4 80	**43 08**
800	56 73	2 25	8	6 40	**73 38**
1.000	83 43	2 25	10	8 »	**103 68**
2.000	216 93	2 25	20	16 »	**255 18**
5.000	617 43	2 25	50	40 »	**709 68**
10.000	1.334 93	2 25	100	80 »	**1.467 18**

COMPARAISON

Loyers	600	800	1.000	2.000	5.000	10.000
Augmentation	7f08	12f58	11f68	53f58	205f68	459f18
Pour cent.	19 66	20 69	12 69	26 57	40 80	45 55

Ces chiffres pourraient aisément se passer de commentaires. Je soulignerai cependant ceux qui figurent à la dernière ligne du 3e tableau, et qui montrent comment l'impôt progresse à mesure que s'augmentent les loyers. De 19 66 0/0 avec un loyer de 600 fr. nous passons, pour les loyers de 5,000 et 10,000 fr., à 40 0/0 et à 45 0/0.

Par contre, les petits et moyens loyers sont à peine atteints et la légère augmentation qu'ils subissent sera largement compensée par la suppression des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques. En sorte que, assure-t-on, la réforme profitera, sur une population totale de 2,200,000 Parisiens, à plus de 1,800,000 d'entre eux.

Remarquons, enfin, qu'indépendamment de ce qu'il payera directement au percepteur, le locataire n'aura à verser, au propriétaire, que le montant de la taxe des ordures ménagères : 4 80 à 80 francs (tableau n° 2) et que le simple examen de notre tableau rend sur ce point toute contestation impossible.

On affirme bien qu'effrayés de l'impôt nouveau de 2 50 0/0 qui frappe la totalité de leurs revenus, les propriétaires essayeront d'augmenter le prix de leurs loyers — des petits surtout — et qu'ainsi c'est le locataire qui payera la totalité des taxes de remplacement. Mais nous croyons que le cas se présentera assez rarement, car il ne faut pas oublier qu'il existe à Paris, en loyers de 1 à 500 francs, plus de *25,000 locaux vacants* ; et qu'on a déjà demandé, et qu'on demandera encore au Conseil municipal (il y a une proposition de M. Foursin dans ce sens) de taxer ces locaux vacants... Cela seul suffirait à rendre prudents les propriétaires.

Donc, sauf de rares exceptions, nos tableaux indiquent exactement ce qu'auront à payer les locataires, en représentation des droits d'octroi dont on les a débarrassés.

Il reste bien encore, à la vérité, quelques taxes de remplacement dont nous n'avons pas parlé : la taxe sur les oranges, la taxe sur les cercles, la taxe sur les chevaux, voitures et automobiles de luxe. Personne ne les payera avec plaisir, et la taxe sur les oranges, notamment, restera impopulaire, bien que tout le monde n'aime pas l'orangeade. Mais on ne subira des deux autres que ce qu'on voudra bien. Au surplus très peu de Parisiens, relativement, passent leurs nuits aux tables de baccarat. Puis, ne restera-t-il pas à ceux qui voudront esquiver la taxe sur les chevaux et automobiles, l'omnibus, le fiacre, le Métropolitain, dont les tarifs ne seront certainement pas augmentés ? — *Camille Géant.*

NÉCROLOGIE

Les obsèques du général Renault-Morlière auront lieu le mercredi 13 mars, à midi, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

THÉATRES

« Patrie ! »

Le beau drame de M. Victorien Sardou, *Patrie!* joué à la Porte-Saint-Martin il y a trente-deux ans, et repris au même théâtre il y a quelque quinze ans, est reçu, depuis hier soir, dans l'hospitalité définitive, luxueuse et solennelle de la Comédie-Française. *Patrie!* n'avait pas besoin de cette consécration. Cette œuvre restait, dans nos mémoires, comme le chef-d'œuvre de M. Victorien Sardou et l'un des chefs-d'œuvre du drame contemporain. Ce n'est plus, en effet, faire de la critique dramatique, c'est répéter une vérité courante que de louer la merveilleuse dextérité de l'auteur, son art de préparer et d'enchaîner l'action, de répartir ou de ramasser l'intérêt, de retenir l'attention et de la captiver. A d'autres le soin de rechercher et de dire quelle place et quel rang cet art spécial, mais en tout cas prodigieux, tient dans la littérature dramatique. Ce qui est certain, c'est que, lorsqu'on voudra l'étudier, le juger dans ses beautés ou ses défauts, lorsqu'il s'agira d'en citer des exemples ou des modèles achevés, c'est à *Patrie!* que l'on pensera.

Patrie! est la première « première » que la Comédie-Française offre à ses amis depuis qu'elle est revenue chez elle. Avec quels soins et quelles recherches minutieuses l'œuvre de Sardou fut mise en scène, les longues semaines de répétitions nous le disaient assez ! Nous savons maintenant, après avoir vu les décors, la variété et la richesse des costumes, nous savons que ce temps n'a pas été perdu. Les lecteurs du *Temps* ont le souvenir d'une bien amusante chronique où M. Jules Claretie nous montrait une répétition de *Patrie!* dirigée par M. Victorien Sardou. C'était vivant et « empoignant » comme un assaut. Les bandes du duc d'Albe, envahissant l'hôtel de ville de Bruxelles, n'ont eu qu'à prendre les « mouvements » de M. Victorien Sardou pour nous donner cette sensation de bataille — et de victoire.

Donc, la soirée d'hier fut un succès pour l'auteur et pour la Maison. L'interprétation met en ligne presque toute la Comédie-Française, les Mounet, MM. Le Bargy, de Féraudy, Laugier, Mlles Brandès, Leconte, Delvair, etc.

— Ce soir :

A l'Ambigu, à huit heures et demie, première représentation (à ce théâtre) des *Deux Orphelines*, drame en cinq actes et huit tableaux, d'A. d'Ennery et M. Cormon, avec la distribution suivante :

MM. Henri Krauss, Pierre ; Laroche, le chevalier de Vaudrey ; Modot, Picard ; J. Renot, le comte de Linières ; Lassalle, Jacques ; Liézer, le docteur ; Gervais, marquis de Presles ; Ch. Hémery, Lafleur ; R. Lagrange, Martin ; Vallot, Marest ; Picard, un sergent ; Paul Candol, 1er homme ; Favey, 2e homme ; Grangé, un valet ; Bacqué, de Mailly ; Dessoudetx, d'Estriés.

Mmes Honorine, la Frochard ; Paule Marsa, Henriette ; Dorlia, la comtesse de Linières ; Georgette Loyer, Louise ; Barbier, Marianne ; Reine Roy, sœur Geneviève ; Cécile Barré, Florette ; M. Grandjean, Julie ; M. Scott, marchande de plaisirs ; Vallot, marchande de poissons.

Au Gymnase, à neuf heures très précises, répétition générale des *Amants de Sazy*, comédie en trois actes, de M. Romain Coolus.

Au Châtelet, centième représentation du *Petit Chaperon rouge*.

— Engagements d'artistes :

M. Noblet se trouvant à fin d'engagement et n'ayant pas le rôle de son emploi dans la comédie nouvelle de M. Capus que l'on est en train de répéter n'a pas renouvelé son traité avec M. Samuel.

M. Dieudonné et Mlle Marie de Marcilly ont été engagés au théâtre Sarah-Bernhardt pour jouer dans *Ménage moderne*, la pièce de M. Gustave Guiches.

Mme Germaine Gallois ayant demandé des modifications à son rôle dans le *Capitaine Thérèse*, qui doit être joué à la Gaîté, et l'auteur ayant refusé de les faire, l'engagement de Mme Gallois a été résilié et prendra fin lorsque la *Mascotte* aura terminé ses représentations.

Le rôle du capitaine Thérèse sera donc créé par Mlle Yvonne Kerlord.

— L'Opéra-Populaire et la Comédie-Populaire ont fermé leurs portes hier soir.

— Dimanche prochain, au théâtre du Châtelet, M. Colonne donnera une audition supplémentaire (quatrième et dernière) du *Faust* de Schumann.

— Les frères Isola ont engagé à l'Olympia un numéro nouveau, inconnu en France, mais dont la réputation est grande à l'étranger. Nous voulons parler des Stréator, vingt zouaves américains dont les exercices merveilleux ont fait sensation à Londres, Berlin et dernièrement à Saint-Pétersbourg. C'est à l'Olympia seulement que l'on pourra voir la véritable troupe de zouaves américains.

— Le théâtre Cluny donnera, le jeudi 14 mars, à l'occasion de la Mi-Carême, une matinée supplémentaire de son grand succès, la *Famille Pont-Biquet*.

— Le théâtre de Monte-Carlo donnera les jeudi 14, samedi 16, mardi 19 et jeudi 21 mars quatre représentations de la *Damnation de Faust*, légende dramatique en cinq actes et dix tableaux, d'Hector Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul Gunsbourg, avec la distribution suivante :

Marguerite, Mme Rose Caron ; Faust, M. Alvarez ; Méphistophélès, M. Renaud ; Brander, M. Blancard ; 1er buveur, M. Hittemans ; 2e buveur, M. Bauduin ; 3e buveur, M. Queyla ; 1er sylphe, Mlle Durville ; 2e sylphe, Mlle Leroy ; une voix, Mlle Ellen ; un ange, Mlle Nady.

Ballet aérien par M. Heidenreich, décors nouveaux de M. Kranich.

L'orchestre sera conduit par M. Léon Jehin.

— Les journaux italiens confirment que M. Edmond Rostand a refusé aux maestri Puccini et Leoncavallo l'autorisation de faire de *Cyrano* une comédie musicale. « Reste à voir, ajoute l'un de nos confrères transalpins, si Puccini et Leoncavallo s'inclineront. Il y a des précédents. Victor Hugo aussi avait interdit à Verdi d'extraire un libretto de *Hernani* et de *Le roi s'amuse*. Verdi passa outre. Et aujourd'hui *Hernani* comme le *Roi s'amuse* vivent également par la splendide musique dont les a ornés l'auteur de *Rigoletto*. » Cet exemple de Verdi, sans doute, a de quoi imposer. Mais n'est-ce pas le cas de dire, comme l'ancien : « *Quod licet Jovi*... » Nos frères latins nous comprennent de reste.

SPECTACLES DU MARDI 12 MARS

Opéra. Relâche. — Mercredi, 7 h. 3/4, Astarté.
Français. 8 h. 1/2. — Patrie!
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Orphée.
Odéon. 8 1/4. Appartement à louer. Château historique.
Vaudeville. 8 h. 3/4. — La Robe rouge.
Gymnase. — Relâche.
Variétés. 8 1/4. Vive l'armée! Le Premier Mari de France.
Châtelet. 8 h. 1/4. — Le Petit Chaperon rouge.
Gaîté. 8 h. 1/2. — La Mascotte.
Porte-St-Martin. — Relâche.
Renaissance. — Relâche.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Société anonyme. — M'amour.
Ambigu. 8 h. 1/2. — Les Deux Orphelines.
Nouveautés. 8 h. 1/2. Ce cher docteur. Le Coup de fouet.
Th. Antoine. 8 h. 1/4. — Devant le bonheur. — Les Remplaçantes. — Un client sérieux.
Bouffes. 8 h. 1/2. — Les Travaux d'Hercule.
Athénée. 8 h. 1/2. — Et après? — Pour être aimée.
Cluny. 8 1/2. — Cambrioleurs! — La Famille Pont-Biquet.
Déjazet. 8 1/2. — Le Homard. — Le plus heureux des trois.
Th. Maguéra. 8 h. 1/2. — Le Chemin de lumière.
Olympia. 8 1/2. — Duel de femmes. — Phoques jongleurs.
Fol.-Bergère. 8 1/2. Napoli. Gillet et ses 25 chiens artistes.
Cas. de Paris. 8 h. 1/2. — Paris qui danse.
Gd-Guignol. 9 h. La Vieille. Amant. La Courroie. Adultère.
Boîte à Fursy. 9 1/2. Ohé! la Chanson! Odle Dulac, Fursy.
Nouv.-Cirque. 8 1/2. Le Pont Alexandre. Les nains Colibris.
Cirq. d'Hiver. 8 1/2. — Les Alliés en Chine.
Cirq. Medrano. 8 1/2. — Attractions nouvelles.
Cigale. — Relâche.
Pal. de Glace (Champs-Elysées). Patinage sur vraie glace.
Mus. Grévin. Malmaison. Fête d'artistes. Journal lumineux.
Tr Eiffel. De midi à la nt. Ascens. les dim. Restaur., 1er ét.

SPECTACLES DU MERCREDI 13 MARS

Opéra. 7 h. 3/4, Astarté. — Jeudi, bal masqué.
Français. 8 h. 1/2. — Denise.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Mireille.
Gymnase. 8 h. 1/4. — Les Amants de Sazy.
Renaissance. 8 h. 1/2. — Miss Helyett.

(